

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Les premières étoiles du général Pétaïn. — IV Les gloires et les utilités du célibat ecclésiastique et religieux. — V Le curé Deslauriers de Saint-Antoine de New Bedford

AU PRONE

Le dimanche, 9 juillet

On annonce :

La solennité du sacré Coeur de Jésus ;

Dans quelques églises, la solennité du titulaire (à la place de celle du sacré Coeur de Jésus alors remise au 23 juillet).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 9 juillet

Si l'église n'est pas consacrée :

Messes basses du IV dim. après la Pent.; **semid.**; 2e or. **A cunctis**, 3a au choix du célébrant; préf. de la Trinité.

Si l'église est consacrée :

Messes basses

(Excepté celle du curé) de la Dédicace, **double de 1e cl.**; mém. du dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim.

Messe chantée

(Même celle du curé) des saints Pierre et Paul, **double de 1e cl.**; mém. du dim.; préf. des Ap.; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres chantées des Ap., mém des saints Sept Frères et du dim.

Dans les églises consacrées on allume, le jour de la solennité de la Dédicace, douze cierges, fixés aux murailles, à l'endroit où l'évêque, dans la cérémonie de la consécration, a fait les onctions avec le saint chrême.

Ces cierges ne sont pas allumés dans les églises qui ne sont pas consacrées mais seulement bénites.

Depuis 1915, la fête de la Dédicace a lieu, en cette province de Montréal, le 8 juillet, mais seulement dans les églises consacrées. On fera de plus, en un autre jour, dans toutes les églises, la Dédicace de